

Politique Municipalité amie des aînés (MADA)

2025–2028



Municipalité
amie des aînés

Municipalité de Saint-Alban
Adopté le 10 février 2025
Résolution numéro 2025-02-17

Table des matières

Mot du maire.....	3
Mot de la responsable.....	4
Comité Mada.....	5
Introduction.....	6
Les valeurs.....	7–8
Les principes du vieillissement actif.....	9
Définition d'un(e) aîné(e).....	9
Portrait de nos aînés selon le sondage.....	10–11
Forces de notre milieu.....	12
Enjeux identifiés.....	13–18
1. Logement et habitation.....	13
2. Transport et mobilité.....	13
3. Services et soins.....	14
4. Participation sociale.....	14
5. Infrastructures et aménagements.....	15–17
6. Communication numérique.....	18

Axes d'intervention et objectifs.....	19
1. Habitation et milieu de vie.....	20
2. Participation sociale.....	21
3. Communication et information.....	22
4. Espaces extérieurs et bâtiments.....	23
5. Loisirs.....	24
Plan d'action et mise en œuvre 2025–2028.....	25–30
Court terme (2025)	25–26
Moyen terme (2026–2027).....	27–28
Long terme (2028).....	29–30
Mécanismes de suivi et engagement communautaire.....	31
Conclusion et perspectives d'avenir.....	32



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec fierté que je vous présente la politique Municipalité amie des aînés (MADA) de Saint-Alban 2025-2028. Cette politique témoigne de notre engagement envers le bien-être de nos aînés, qui représentent 28% de notre population.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape en adoptant une politique Municipalité amie des aînés (MADA) indépendante de la politique familiale. Nous adoptons un plan d'action détaillé et basé sur les besoins de notre population pour améliorer la qualité de vie de nos aînés. Chaque initiative a été pensée pour répondre aux besoins exprimés par notre communauté. Nous prenons à cœur notre engagement dans la démarche MADA et nous veillerons à mettre tous les moyens à notre disposition pour en arriver à la concrétisation des objectifs de la présente politique.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette politique, particulièrement les membres du comité MADA qui ont su traduire les aspirations de nos aînés en actions concrètes.

Deny Lépine

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En tant que coordonnatrice des loisirs et responsable de la démarche MADA, je suis particulièrement fière de vous présenter cette politique qui est le fruit d'une démarche mise en place à l'automne 2024. C'est grâce à l'implication de citoyens, d'élus et de représentants d'organismes pour aînés, que cette démarche peut enfin vous être présentée.

À travers nos consultations, vous avez été nombreux à partager vos expériences, vos préoccupations et vos rêves pour notre communauté. Vos témoignages ont façonné chaque aspect de cette politique, des enjeux d'accessibilité au développement de nouveaux services, en passant par l'enrichissement de notre programmation culturelle et sociale.

Cette politique MADA est le début d'une transformation continue de notre municipalité. Nous nous engageons à créer un environnement où les aînés peuvent vieillir activement, en sécurité et avec dignité.

Notre plan d'action 2025-2028 propose des solutions concrètes et réalisables : amélioration des infrastructures communautaires, promotion de services de soutien à domicile et mise en place d'une programmation diversifiée d'activités.

Je tiens à remercier particulièrement les membres du comité de consultation pour leur dévouement et leur vision. Votre engagement continu sera essentiel pour faire de cette politique une réussite collective. Ensemble, faisons de Saint-Alban une communauté où chaque aîné peut s'épanouir pleinement et continuer à enrichir notre vie collective de sa précieuse contribution.



Stéphanie Coallier-Brisson
Coordonnatrice des loisirs &
Responsable de la démarche MADA

M. Denis Perreault, Représentant des aînés

Mme Raymonde Naud, Présidente de la FADOQ Saint-Alban

M. Deny Lépine, Président de la maison des aînés

Mme Carmen Marquis, Conseillère municipale responsable des aînés

Mme Mélodie Couture-Montmeny, Directrice générale et Greffière-
trésorière

Mme Stéphanie Coallier-Brisson, Coordinatrice des loisirs et responsable
de la démarche MADA

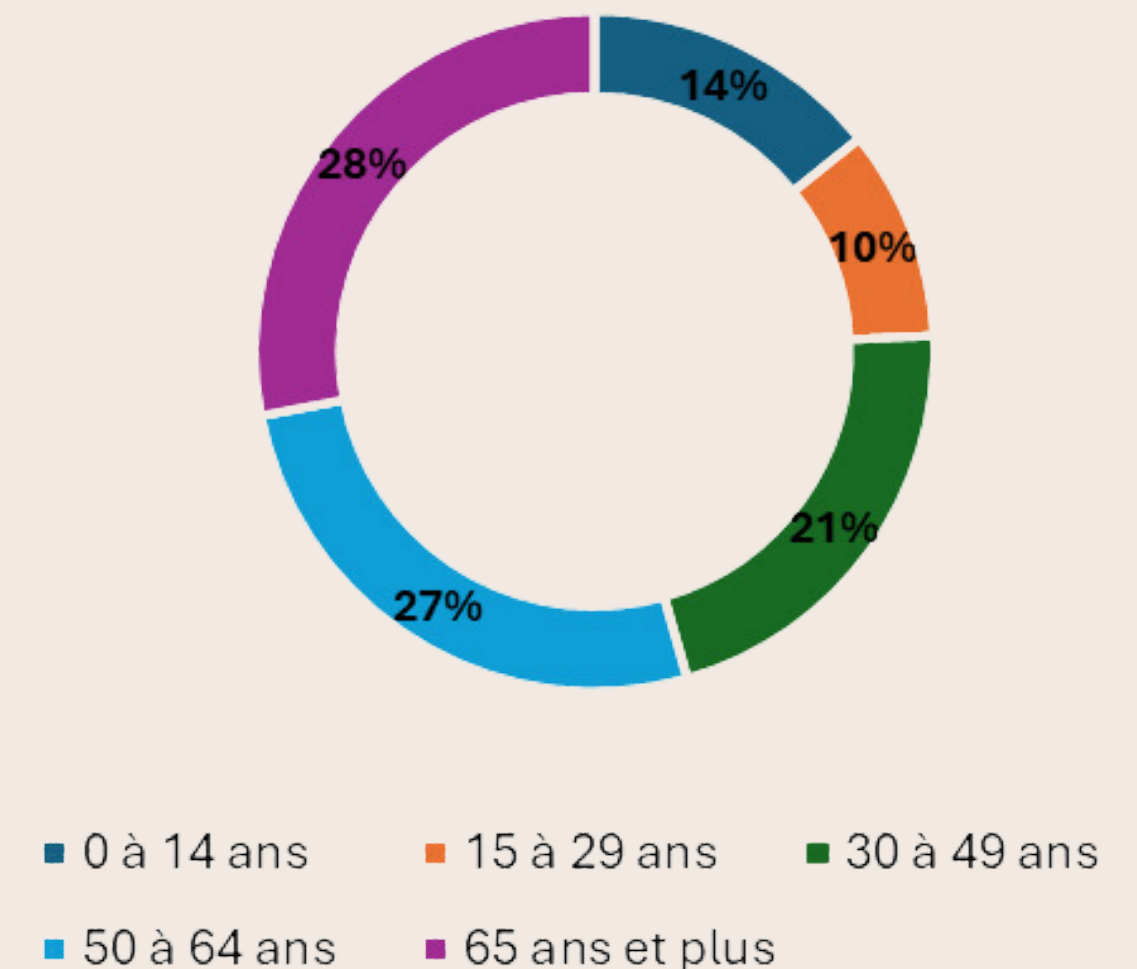
La municipalité de Saint-Alban, soucieuse du bien-être de ses citoyens aînés, s'engage dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Cette politique vise à créer un milieu de vie inclusif où les aînés peuvent vieillir activement, en sécurité et en conservant leur autonomie. Les données démographiques montrent que Saint-Alban a une population aînée importante (28% de 65 ans et plus), ce qui rend cette politique particulièrement pertinente. Plus de la moitié de la population a plus de 50 ans, d'où l'importance d'adapter les services et infrastructures aux besoins de nos aînés d'aujourd'hui, mais également des générations qui suivront.

Données démographiques *

- Population totale : 1 195 personnes
- Population de 65 ans et plus : 335 personnes (28% de la population)
- Plus de la moitié de la population (54,4%) est âgée de 50 ans et plus
- Âge moyen est de 48 ans

*Statistique Canada

Données démographiques



À travers cette politique, la Municipalité souhaite préconiser et véhiculer les valeurs suivantes et favoriser l'adhésion de la communauté à celles-ci.

valeur n°1

Solidarité

- La solidarité est déjà bien ancrée dans l'esprit de la communauté Albanoise et caractérise de façon distinctive notre milieu. L'entraide contribue à l'enrichissement de la vie communautaire et confirme l'appartenance de chacun à son milieu en y tissant des liens très serrés.

valeur n°2

Équité et accessibilité

- Le partage et l'accès aux ressources, aux services et aux biens publics doivent se faire de façon équitable pour tous. Garantir un accès équitable aux ressources, services et espaces publics, en tenant compte des besoins spécifiques et des capacités variées des aînés.

À travers cette politique, la Municipalité souhaite préconiser et véhiculer les valeurs suivantes et favoriser l'adhésion de la communauté à celles-ci.

valeur n°3

Fierté et
appartenance
communautaire

- Reconnaître et célébrer la contribution des aînés à la vie collective, en favorisant leur sentiment d'appartenance et en les encourageant à être des ambassadeurs actifs de leur milieu. La culture de la fierté et du sentiment d'appartenance des aînés favorise leur enracinement dans la communauté, soutient leur rôle d'ambassadeurs de notre milieu de vie et stimule leur implication dans le milieu.

valeur n°4

Respect et dignité

- Cultiver une culture de respect qui honore l'expérience de vie des aînés, préserve leur autonomie et garantit leur traitement avec dignité, compassion et considération.

Le vieillissement actif repose sur trois principes fondamentaux qui visent à permettre aux aînés de maintenir une qualité de vie optimale soit: la Sécurité, la Santé et la Participation

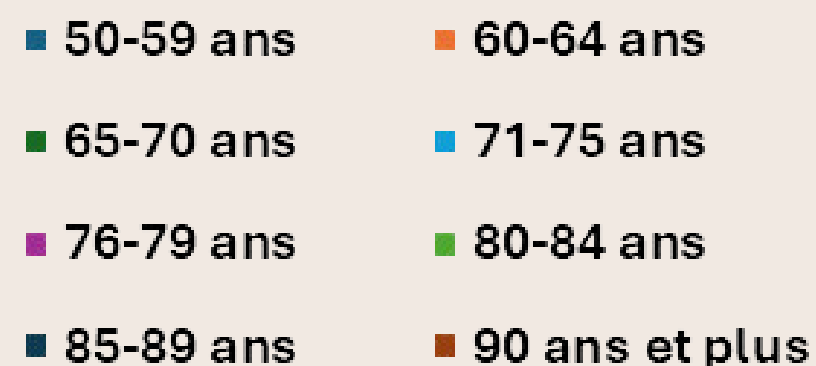
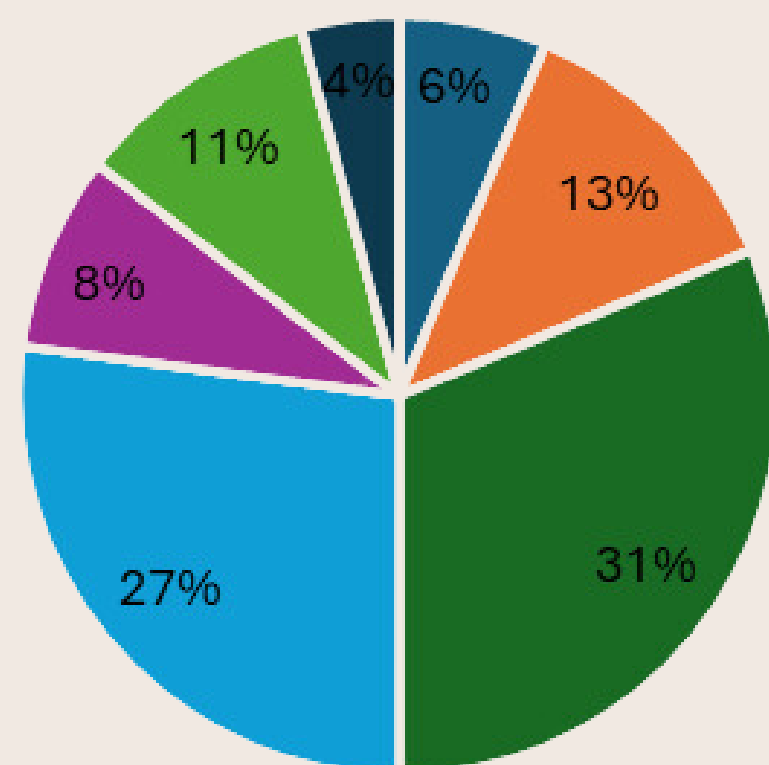
Définition d'un(e) aîné(e) :

Dans le cadre de la politique Municipalité amie des aînés (MADA), un aîné est généralement défini comme toute personne âgée de 65 ans et plus. Plus précisément, la démarche MADA, inspirée du cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), reconnaît que le vieillissement est un processus continu et personnel. Ainsi, bien que l'âge de 65 ans soit utilisé comme repère administratif (correspondant souvent à l'âge traditionnel de la retraite), la politique MADA prend également en compte les personnes de 50 ans et plus dans sa planification à long terme. Cette approche démontre une vision proactive qui permet de mieux planifier les services et les infrastructures pour répondre aux besoins actuels et futurs des aînés de la communauté.



Portrait de nos aînés selon le sondage

Groupes d'âge des répondants



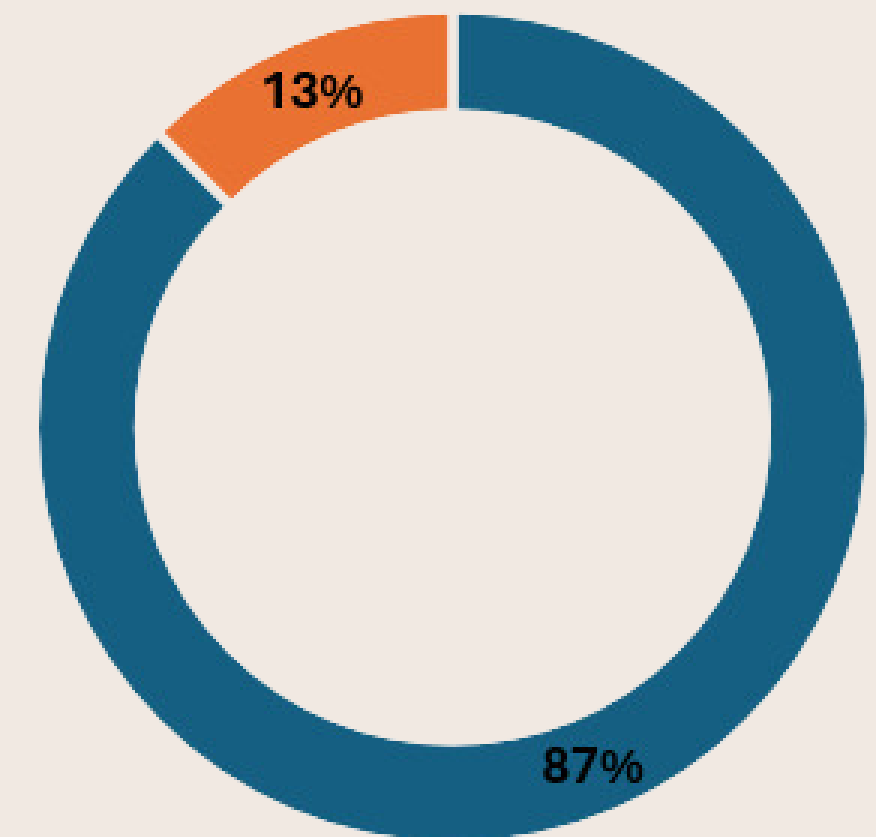
Le profil de nos aînés, établi grâce à un sondage municipal approfondi, révèle une population majoritairement féminine, avec une concentration particulière dans les tranches d'âge de 65-70 ans et 71-75 ans. La grande majorité de nos aînés mène une vie autonome en couple et bénéficie de la proximité avec leur famille. Moins de la moitié des aînés participent activement à la vie communautaire.

- Répartition hommes/femmes : 39,6% / 60,4%
- Principaux groupes d'âge :
 - 65-70 ans (31,3%)
 - 71-75 ans (27,1%)
- Situation de vie :
 - 77% en couple et autonomes
 - 16,7% seuls mais autonomes
 - 4.2% en couple avec besoins particuliers
 - 2.1% en bigénérationnel
- 75% ont de la famille à proximité
- 39,6% sont socialement actifs dans la communauté

Portrait de nos aînés selon le sondage

En matière d'habitation, le portrait est marqué par une forte stabilité : 87,5% sont propriétaires de leur résidence, principalement des maisons unifamiliales, et plus de la moitié sont établis à Saint-Alban depuis plus de trois décennies, témoignant d'un fort attachement à la communauté.

- 87,5% sont propriétaires
- 87,5% habitent une maison unifamiliale
- 52,3% résident à Saint-Alban depuis plus de 31 ans



■ Propriétaire
■ Locataire

12 Forces de notre milieu

Saint-Alban se distingue par plusieurs atouts majeurs qui contribuent à la qualité de vie de ses aînés. La satisfaction générale se démarque avec 89,6% des résidents qui recommandent la municipalité comme milieu de vie. Cette appréciation repose sur la tranquillité de notre environnement et la proximité avec la nature. Le sentiment de sécurité est particulièrement élevé, les aînés se sentant en sécurité à leur domicile. Les services municipaux constituent un point fort, marqué par l'excellence du service à la clientèle et des installations appréciées comme la bibliothèque municipale et le centre communautaire. La communication est efficace, notamment grâce au journal local qui touche l'ensemble des répondants. Dans le domaine des loisirs, le taux de satisfaction atteint 90,5%, reflétant une programmation diversifiée qui encourage une forte participation locale.

Qualité de vie

- 89,6% recommandent Saint-Alban comme milieu de vie
- Tranquillité et proximité avec la nature sont appréciées
- 97,9% se sentent en sécurité à domicile

Services municipaux

- Satisfaction générale envers les services municipaux
- Excellence du service à la clientèle
- Service de loisirs et bibliothèque municipale appréciés

Communication

- Journal local consulté par tous les répondants
- Bonne diffusion de l'information municipale

Loisirs et activités

- 90,5% satisfaits de la programmation actuelle
- Grande diversité d'activités offertes
- Bon taux d'implication et de participation

13 Enjeux identifiés

Enjeux n°1

Logement et
habitation

Malgré ses forces, notre municipalité fait face à plusieurs défis importants. L'enjeu du logement se révèle crucial, avec 64,6% des aînés exprimant des inquiétudes quant aux ressources en logement pour la prochaine décennie. Le besoin de logements adaptés aux aînés est tout aussi inquiétant, tout comme la nécessité de services de soutien à domicile, mentionnée par 38,3% des répondants en ce qui concerne l'entretien de leur domicile.

- 64,6% craignent un manque de ressources en logement pour les 10 prochaines années
- Besoin de logements adaptés aux aînés
- Services de soutien à domicile nécessaires (38,3% mentionnent l'entretien)

Enjeux n°2

Transport et mobilité

La mobilité et le transport constituent un autre défi majeur, avec des préoccupations concernant la vitesse excessive dans le village, l'insuffisance des transports en commun et le besoin de pistes cyclables.

- Préoccupations concernant la vitesse dans le village
- Manque de transport en commun
- Besoin de pistes cyclables

Enjeux n°3

Services et soins

L'accès aux services, particulièrement aux soins de santé, reste limité, et de nombreux services disponibles sont méconnus de la population.

- Méconnaissance des services disponibles
- Accès limité aux services de santé locaux
- Besoin de services de proximité

Enjeux n°4

Participation sociale

Un enjeu majeur émerge au niveau de la participation sociale, avec 60,4% des aînés qui ne sont pas socialement actifs. Cette situation souligne l'importance d'enrichir et de diversifier les activités proposées. 60,4% ne sont pas socialement actifs.

- Potentiel d'amélioration des activités pour aînés
- Potentiel d'amélioration de l'inclusion social

Enjeux n°5

Infrastructures et
aménagement

L'état actuel des infrastructures et des aménagements de notre municipalité nécessite une attention particulière pour répondre adéquatement aux besoins de nos aînés. Une analyse approfondie des installations existantes a mis en lumière plusieurs aspects nécessitant des améliorations significatives au niveau de l'accessibilité.

- Le centre communautaire et le centre des loisirs, infrastructures centrales de la vie sociale de nos aînés, présente actuellement des défis en matière d'accessibilité. Bien que fonctionnels, certains espaces demeurent difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite. L'absence de certains aménagements adaptés limite la participation de tous aux activités qui s'y déroulent, créant ainsi des obstacles à l'inclusion sociale que nous souhaitons promouvoir.

Enjeux n°5

Infrastructures et
aménagement (suite)

En ce qui concerne les installations récréatives existantes, plusieurs d'entre elles nécessitent une mise à niveau importante. Le terrain de minigolf, apprécié par de nombreux résidents, montre des signes d'usure qui affectent la qualité de l'expérience des utilisateurs. Le terrain de pétanque, activité particulièrement prisée par nos aînés, requiert également des améliorations pour assurer une pratique sécuritaire et agréable. Ces installations, bien qu'encore utilisables, ne répondent plus entièrement aux standards de qualité que notre municipalité souhaite offrir à ses citoyens.

- Par ailleurs, l'absence d'infrastructures pour certaines activités sportives populaires constitue une lacune importante dans notre offre récréative. L'absence de terrain de tennis et de pickleball limite les options d'activités physiques pour nos aînés. Ces sports, reconnus pour leurs bienfaits sur la santé et leur aspect social, sont de plus en plus demandés par notre communauté. Leur ajout permettrait de diversifier significativement les options d'activités physiques disponibles et contribuerait à promouvoir un mode de vie actif chez nos aînés. De plus, la patinoire est désuète et nécessiterait une réfection complète. Il a été mentionné par les aînés le besoin de couvrir la patinoire.

Enjeux n°5

Infrastructures et
aménagement (suite)

Cette évaluation de nos infrastructures souligne l'importance d'investir dans l'amélioration et le développement de nos installations pour créer un environnement plus inclusif et adapté aux besoins de notre population vieillissante. Ces améliorations s'inscrivent dans notre vision d'une municipalité qui favorise le vieillissement actif et la participation sociale de tous ses citoyens.

- Accessibilité limitée du centre communautaire et au centre des loisirs
- Besoins d'amélioration des installations existantes (minigolf, pétanque)
- Manque d'infrastructures pour certaines activités (tennis, pickleball)
- Besoin de couvrir la patinoire

Enjeux n°6

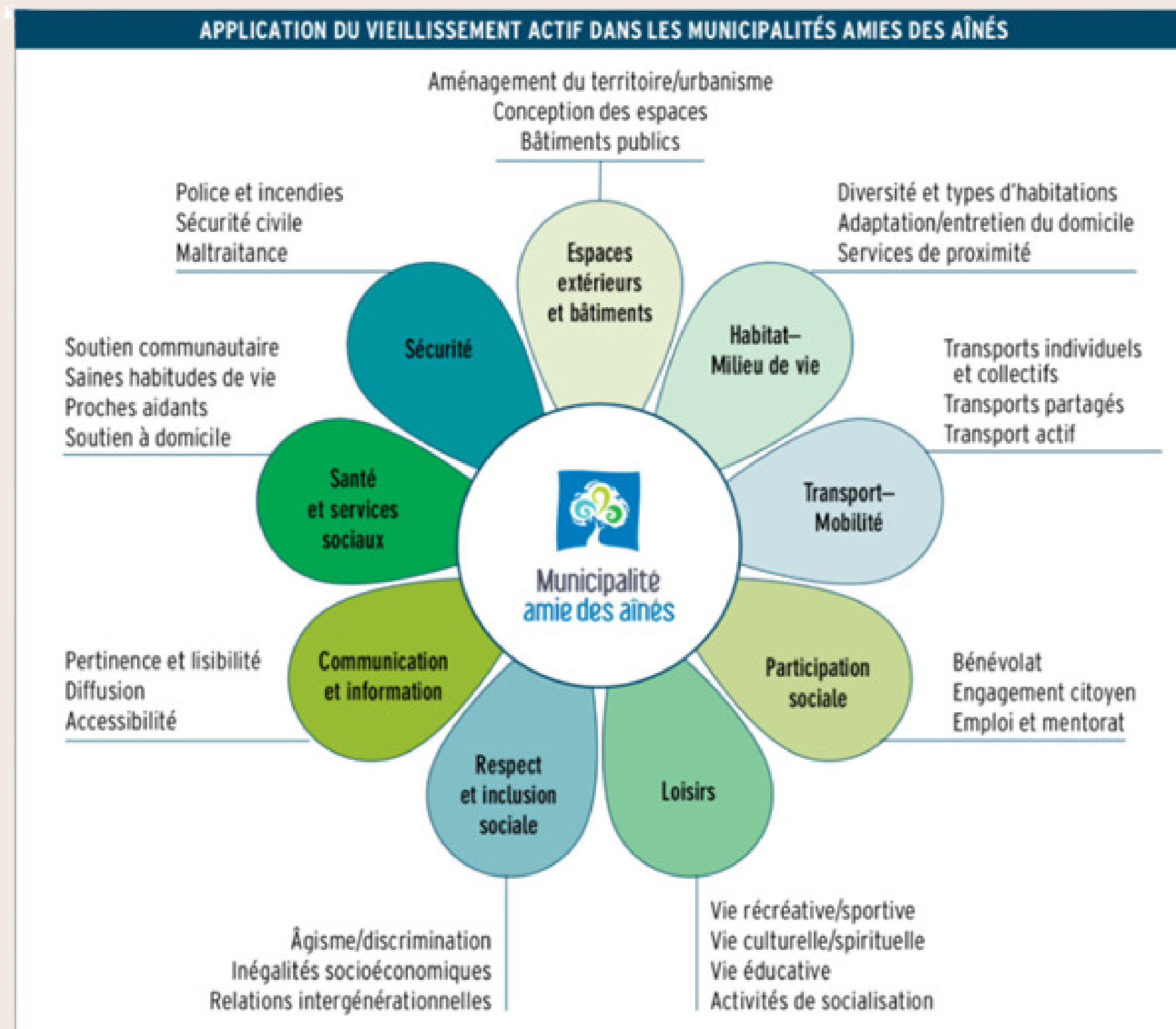
Communication
numérique

Le virage numérique pose un défi considérable, 41,3% des aînés exprimant un inconfort face aux technologies digitales. Cette réalité nécessite le maintien de moyens de communication traditionnels tout en accompagnant progressivement la transition numérique.

- 41,3% ne sont pas à l'aise avec le virage numérique
- Importance de maintenir des moyens de communication traditionnels

Pour répondre aux enjeux identifiés, notre municipalité s'engage dans une démarche structurée autour de cinq champs d'action:

- 1. Habitation et milieu de vie**
- 2. Participation sociale**
- 3. Communication et information**
- 4. Espaces extérieurs et bâtiments**
- 5. Loisirs**



Habitation et milieu de vie

En matière d'habitation et de milieu de vie, nous visons à développer une offre de logements adaptés aux aînés et à renforcer les services de maintien à domicile, tout en améliorant la sécurité routière dans le village. Le développement des services de proximité constitue un autre axe majeur, avec l'objectif d'implanter des services essentiels, d'améliorer l'accès aux soins de santé et de mettre en place des services d'aide à domicile efficaces.

- Développer une offre de logements adaptés aux aînés
- Soutenir le maintien à domicile
- Améliorer la sécurité routière dans le village
- Favoriser l'implantation de services et de commerces de proximité
- Développer des services d'aide à domicile



Participation sociale

La participation sociale représente un pilier fondamental de notre politique, avec des initiatives visant à enrichir l'offre d'activités et à encourager le bénévolat. Trouver une nouvelle formule de communication et faire des rappels aux aînés afin de les tenir informés sur les différentes activités favoriserait la sans doute leur participation.

- Enrichir l'offre d'activités pour les aînés
- Encourager le bénévolat
- Émettre des rappels
- Trouver un meilleur véhicule de communication



Communication et information

La communication et l'information constituent des piliers essentiels de notre politique municipale envers les aînés. Dans un monde où les moyens de communication évoluent rapidement, il est crucial de maintenir une approche équilibrée et inclusive. Notre municipalité s'engage à préserver des canaux de communication traditionnels tout en accompagnant la transition numérique. Le journal local, les bulletins d'information et les communications imprimées continueront d'être des vecteurs importants de diffusion d'information. Parallèlement, nous renforcerons nos efforts pour mieux faire connaître l'ensemble des services disponibles aux aînés, notamment à travers des guides pratiques et des séances d'information régulières. Un programme de soutien à l'apprentissage numérique sera également mis en place pour accompagner les aînés qui souhaitent se familiariser avec les nouvelles technologies.

- Maintenir des moyens de communication diversifiés
- Mieux faire connaître les services disponibles
- Soutenir l'apprentissage numérique



Espaces extérieurs et bâtiments

En matière d'aménagement et d'accessibilité universelle, notre municipalité s'engage dans un programme ambitieux de modernisation et d'adaptation de ses infrastructures. La priorité sera donnée à l'amélioration de l'accessibilité du centre communautaire, véritable cœur de la vie sociale des aînés. Le réaménagement du terrain de minigolf et du terrain de pétanque ainsi que la création de nouvelles installations sportives, incluant des terrains de pickleball et de tennis, viendront enrichir l'offre d'activités récréatives. Une étude approfondie sera menée pour évaluer la possibilité de couvrir la patinoire, permettant ainsi son utilisation prolongée. L'installation d'équipements adaptés, tels que des rampes d'accès et des mains courantes, ainsi que l'augmentation du nombre de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite, garantiront une meilleure accessibilité des lieux publics. Une attention particulière sera portée à la sécurité de la circulation en toute saison, notamment par la mise en place de dispositifs visant à ralentir la vitesse des voitures sur la rue Principale.

- Améliorer l'accessibilité du centre communautaire
- Améliorer l'accessibilité du centre des loisirs
- Réaménager le terrain de minigolf
- Réaménager le terrain de pétanque
- Créer un terrain de pickleball
- Étudier la faisabilité de couvrir la patinoire
- Aménager un terrain de tennis
- Installer des équipements adaptés (rampes d'accès, mains courantes, etc.)
- Assurer une circulation sécuritaire en toute saison
- Augmenter le nombre de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite.

Loisirs

La programmation et les activités représentent un aspect fondamental de notre engagement envers le vieillissement actif. Notre objectif est d'enrichir significativement l'offre d'activités adaptées aux aînés à travers un programme diversifié et stimulant. Des cours de mise en forme et de yoga seront de nouveau offerts pour promouvoir le bien-être physique, tandis que des activités culturelles variées, incluant du théâtre et des conférences, stimuleront l'engagement intellectuel et social. Des cours de peinture seront mis en place pour encourager l'expression artistique, et une cuisine collective sera créée pour favoriser le partage et les échanges autour de la gastronomie. Les activités de danse viendront compléter cette programmation, offrant une opportunité supplémentaire de socialisation et d'activité physique. Une attention particulière sera portée à l'adaptation des horaires pour qu'ils correspondent aux réalités et aux préférences de nos aînés, garantissant ainsi une participation optimale à l'ensemble des activités proposées.

- Développer des cours de mise en forme et yoga
- Organiser des activités culturelles (théâtre, conférences)
- Mettre en place des cours de peinture
- Créer une cuisine collective
- Organiser des activités de danse
- Adapter les horaires aux réalités des aînés



Plan d'action et mise en œuvre 2025–2028

Notre plan d'action s'échelonne sur trois ans, avec des objectifs précis pour chaque période et chaque axe d'intervention.

1. À court terme (2025), nous priorisons l'évaluation et l'amélioration de nos infrastructures existantes, notamment l'accessibilité du centre communautaire et la réfection du minigolf. Parallèlement, nous engagerons une démarche proactive pour développer une offre de logements adaptés aux aînés, en collaboration avec des partenaires immobiliers et communautaires. Un programme de soutien à domicile sera également mis en place, visant à permettre aux aînés de demeurer dans leur environnement familial avec un accompagnement personnalisé. Nous mettrons en place une programmation enrichie d'activités, incluant des cours de mise en forme, de yoga et des activités culturelles variées. Un accent particulier est mis sur l'amélioration de l'accessibilité universelle dans l'ensemble de nos installations. Cela inclut l'installation de rampes d'accès et de mains courantes, l'augmentation du nombre de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite, et l'assurance d'une circulation sécuritaire en toutes saisons. Ces aménagements visent à faciliter la participation active des aînés à la vie communautaire et à garantir leur autonomie.

Court terme (2025)

- Évaluation détaillée de l'accessibilité du centre communautaire et travaux
- Réaménagement du terrain de pétanque
- Réfection du minigolf
- Mise en place une programmation enrichie d'activités adaptée aux réalités des aînés
- Retour des cours de mise en forme et yoga
- Organisation d'activités culturelles mensuelles
- Développement des cours de peinture
- Développer une offre de logements adaptés aux aînés
- Soutenir le maintien à domicile et développer des services d'aide à domicile
- Encourager le bénévolat



Notre plan d'action s'échelonne sur trois ans, avec des objectifs précis pour chaque période et chaque axe d'intervention.

2. Pour le moyen terme (2026–2027), nous prévoyons des travaux majeurs d'accessibilité au centre des loisirs, l'aménagement d'un terrain de pickleball et l'installation de nouveaux équipements adaptés. La programmation sera élargie pour inclure une cuisine collective et davantage d'activités de danse. Les outils de communications seront mis en place afin de promouvoir les services disponibles et soutenir l'apprentissage numérique.

Moyen terme (2026-2027)

- Évaluation détaillée de l'accessibilité du centre des loisirs et travaux
- Aménagement du terrain de pickleball
- Installation de nouveaux équipements adaptés
- Étude de faisabilité pour la couverture de la patinoire
- Mise en place de la cuisine collective
- Élargissement de l'offre d'activités de danse
- Création d'un corridor de marche
- Promouvoir les services disponibles
- Maintenir des moyens de communication diversifiés
- Promouvoir les services disponibles



Notre plan d'action s'échelonne sur trois ans, avec des objectifs précis pour chaque période et chaque axe d'intervention.

3. Les objectifs à long terme (2028) comprennent l'aménagement d'un terrain de tennis et le développement de nouveaux espaces récréatifs. S'il y a lieu, élaborer un projet pour la couverture de la patinoire à la suite de l'étude de faisabilité. Ces projets s'inscrivent dans une vision globale visant à créer un environnement plus accessible et adapté aux besoins de nos aînés tout en renforçant le sentiment de sécurité.

Long terme (2028)

- Aménagement du terrain de tennis
- Développement de nouveaux espaces récréatifs
- Élaborer un projet pour la couverture de la patinoire à la suite de l'étude de faisabilité
- Aménagement d'espaces de stationnement
- Assurer une circulation sécuritaire en toute saison



Mécanismes de suivi et engagement communautaire



La réussite de notre politique MADA repose sur un suivi rigoureux et une évaluation continue des actions mises en place. Le comité de suivi, composé de représentants des aînés et d'élus municipaux, jouera un rôle central dans le suivi de la mise en œuvre du plan d'action. Des rencontres trimestrielles permettront d'évaluer l'avancement des projets, d'identifier les ajustements nécessaires et maintenir la communauté informée via un compte rendu trimestriel, biannuel ou annuel, selon les réalisations. Une assemblée publique annuel sera l'occasion pour les aînés de s'exprimer publiquement relativement à la démarche. Des sondages annuels auprès des aînés permettront de mesurer l'impact des actions entreprises et de recueillir leurs suggestions d'amélioration.

La politique MADA de Saint-Alban 2025-2027 représente un engagement fort de notre municipalité envers le bien-être et l'épanouissement de nos aînés. Cette démarche structurée et inclusive vise à créer un environnement où chaque citoyen aîné peut vieillir activement, en sécurité et dans la dignité. La réussite de cette politique repose sur la collaboration de tous les acteurs de notre communauté : élus, employés municipaux, organismes communautaires et citoyens.

Les actions prévues sur les quatre prochaines années témoignent de notre volonté d'améliorer concrètement la qualité de vie de nos aînés, que ce soit par l'amélioration des infrastructures, le développement des services de proximité ou l'enrichissement de la programmation d'activités. Cette politique n'est pas un document statique, mais plutôt un outil évolutif qui s'adaptera aux besoins changeants de notre population aînée.

L'engagement de Saint-Alban envers ses aînés se poursuivra au-delà de 2027, car nous considérons que l'adaptation de notre municipalité aux besoins des aînés est un processus continu qui contribue à enrichir la vie de tous les citoyens, toutes générations confondues. Notre vision est celle d'une communauté dynamique, inclusive et bienveillante, où chacun trouve sa place et peut contribuer à sa façon au bien-être collectif.

Cette politique représente non seulement un plan d'action concret, mais aussi une promesse envers nos aînés : celle de continuer à bâtir ensemble une municipalité qui répond à leurs besoins, valorise leur contribution et favorise leur participation active à la vie communautaire.



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

SAINT-ALBAN

UNE HARMONIE À EXPLORER

